



13 juillet 2023

Avance sur le prix de pool préliminaire

Comme indiqué dans [le flash du 4 juillet](#), un prix de pool préliminaire de quatre semaines a été appliqué par les Éleveurs pour la période couvrant les abattages du 2 juillet 2023 au 29 juillet 2023. Ce prix de pool a été instauré en raison du devancement de la fermeture du quart de soir à l'usine d'Olymel de Vallée-Jonction et dans l'optique de ne pas pénaliser les éleveurs et éleveuses qui devanceront leurs sorties de porcs plus rapidement pour faire face à cette situation.

À la suite de la confirmation du prix de vente réel des porcs pour la première semaine, l'organisation a convenu de verser une avance de 12 \$ les 100 kg à l'indice 100 aux éleveurs et éleveuses qui ont livré des porcs durant cette première semaine, pour les abattages du 2 au 8 juillet. Cette avance sur le montant total de l'ajustement du prix de pool préliminaire a été versée hier, le 12 juillet.

De plus, pour la période du 9 au 29 juillet 2023, le prix de pool préliminaire sera augmenté à 12 \$ les 100 kg à l'indice 100 pour chaque regroupement d'ententes concerné.

Les éleveurs et éleveuses aux prises avec une situation particulière par rapport à l'écoulement de leurs porcs sont invités à communiquer avec la Mise en marché au 1 800 363-7672.
